



Loi Sécurité globale : Israël ne doit pas servir d'exemple !

Les militants de l'AFPS connaissent depuis plusieurs années la réalité de ce que veut institutionnaliser la loi Sécurité globale tant en France qu'en Palestine.

En France

Depuis plusieurs années, des villes et universités ont refusé l'accès à des salles pour des conférences sur la situation en Palestine.

Alors que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, a rappelé en juin 2020 que l'appel au boycott des produits israéliens relève de la liberté d'expression le ministre de la justice a publié une dépêche en septembre 2020 encourageant les tribunaux à chercher à condamner ces actions comme **appel à la haine et à la discrimination**.

Aurore Bergé, députée La République en marche (LREM), a déclaré le 13 septembre 2019 « *Israël est notre première ligne de front contre le terrorisme*. Quel modèle ! L'occupation de la Palestine a fait d'Israël un **laboratoire en matière de sécurité et de répression**.

En Palestine

Salah Hamouri a fait plusieurs années de prison accusé d'avoir eu l'intention de tuer un rabbin. L'emprisonnement sans motif et sans jugement concerne des milliers de Palestiniens.

L'usage des drones et de la **reconnaissance faciale** sont des pratiques quotidiennes.

En Israël il y a un projet de loi pour **empêcher de filmer** les soldats en action.

Défendons notre liberté d'expression

Défendons le droit de défendre les droits des Palestiniens
Retrait de la loi Sécurité globale